



Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
modifié 05.12.2019 (F) Version 7.3
Ballistol Teflon-Spray (PTFE)

! SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Ballistol Teflon-Spray (PTFE)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Conditions d'utilisation recommandées

Lubrifiant (lubrification à sec)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

F.W.Klever
Hauptstraße 20, D-84168 Aham
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 10, Fax + 49 (0) 8744 96 99 96

E-Mail info@ballistol.de
Internet www.ballistol.de

Service des renseignements

Qualitätssicherung
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 30
E-mail (personne compétente):
info@ballistol.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence

Dr.Zettler (Werktags von 8.00 Uhr bis 16.00 Uhr) oder
Giftnotrufzentrale 022819240
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 30

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
--	----------------------------	---------------------------

Aérosol 1	H222, H229	
-----------	------------	--

Consignes en cas de risques physiques

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



GHS02

Mot signal

Danger

Consignes en cas de risques physiques

H222 Aérosol extrêmement inflammable.



H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Consignes de sécurité

Généralités

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou une autre source d'allumage

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Stockage

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

Evacuation

P501 Éliminer le contenu / récipient dans recyclage

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

non applicable

3.2. Mélanges

Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en vol.]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
74-98-6	200-827-9	Propan	ca. 35	Flam. Gas 1, H220 / Press. Gas
106-97-8	203-448-7	butane	ca. 15	Flam. Gas 1, H220 / Press. Gas

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Assurer un traitement médical.

Après ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.



4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels

perte de connaissance
état d'ivresse
vomissements
nausées
engourdissement
vertiges

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Remarques s'adressant au médecin / traitement

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

mousse
dioxyde de carbone
eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés

jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxyde de carbone (CO)
Dioxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).
Porter un vêtement complet de protection.

Remarques diverses

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.
Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.
Utiliser un vêtement de protection individuelle.
Tenir à l'écart des sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sciure de bois).
Ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination.



6.4. Référence à d'autres sections

Aucune information disponible.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions lors de la manipulation

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Mesures générales de protection

Eviter d'inspirer les aérosols.

Eviter de toucher avec les yeux.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Il est interdit de conserver des produits alimentaires sur le lieu de travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Protéger de la chaleur.

Classe de 2B
stockage (RFA)

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection respiratoire

en cas d'aération insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire

en cas de brève exposition, appareil filtrant, filtre A/P2

Protection des mains

gants (résistants aux solvants)

Protection des yeux

lunettes assurant une protection complète des yeux

Autres mesures de protection

vêtement de protection

Limitation et contrôle de l'exposition pour l'environnement



! SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect Aérosol	Couleur incolore, limpide	Odeur odeur d'alcool
Seuil olfactif non déterminé		

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
valeur pH	non déterminé				
point d'ébullition	78,2 °C		1013 hPa		
Température de fusion / Point de congélation	non déterminé				
Point d'éclair	ca. -104 °C				(Propan)
Vitesse d'évaporation	non déterminé				
Inflammation (à l'état solide)	non déterminé				
Inflammation (à l'état gazeux)	non déterminé				
Température d'inflammation	425 °C				Les informations se réfèrent au solvant.
Température d'auto-inflammation	non déterminé				
Limite inférieure d'explosibilité	1,5 Vol-%				(Propan)
Limite supérieure d'explosibilité	10,9 Vol-%				(Propan)
Pression de vapeur	ca. 60 hPa	20 °C			
Densité relative	ca. 0,82 g/cm ³	20 °C	1013 hPa		données se rapportant à la phase liquide
Densité de vapeur	non déterminé				
Solubilité dans l'eau					miscible en toutes proportions



	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
Solubilité dans un autre produit	non déterminé				
Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)	non déterminé				
Température de décomposition	non déterminé				
Viscosité	non déterminé				

Propriétés comburantes

Aucune information disponible.

Propriétés explosives

Aucune information disponible.

9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Le récipient est sous pression. Protéger de la radiation solaire et de températures supérieures à 50°C.
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer
Formation de vapeurs/gaz facilement inflammables.

10.5. Matières incompatibles

Substances à éviter

Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

oxyde et dioxyde de carbone

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 aiguë par ingestion	> 5000 mg/kg	rat		Données se rapportant au composant principal



	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 aiguë par contact avec la peau	> 2000 mg/kg	rat		Les données se rapportent à la composante principale.
CL50 aiguë par inhalation	> 20000 mg/l (4 h)	rat		Les données se rapportent à la composante principale.
Irritation de la peau	Non irritant.			
Irritation des yeux	Irritant.			
Sensibilisation de la peau	non sensibilisant			Expériences issues de la pratique

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Effets toxiques sur l'environnement

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Poisson	CL 50 > 8100 mg/l (48 h)	Leuciscus idus		
Daphnie	CE 50 > 9000 mg/l (48 h)	Daphnia magna	OCDE	
Algues	CE 10 > 6500 mg/l (16 h)	Pseudomonas putida		

12.2. Persistance et dégradabilité

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
Biodégradabilité				Bonne dégradabilité.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets nocifs

Remarques générales

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

La dégradabilité du produit n'a pas été testée. Les informations ont pour base les données de la littérature.



SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Code déchets	Nom du déchet
14 06 03*	autres solvants et mélanges de solvants

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets dangereux.

Recommandations relatives au produit

Incinérer dans des installations appropriées. Tenir compte de la réglementation locale en vigueur.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.
Bouteille: retour par le DSD (Dual System Allemagne).

! SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	1950	1950	1950
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Druckgaspackung	Aerosols	Aerosols, inflammable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	2	2	2.1
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-
14.5. Dangers pour l'environnement	Non	Non	Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

code de restriction en tunnel D

Code de classification 5F

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation nationale

Classe de danger pour l'eau 1 Auto-classification (RFA)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, il n'est pas nécessaire d'effectuer une évaluation de sécurité.



SECTION 16: Autres informations

Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 7.2

H220 Gaz extrêmement inflammable.